

ans passés que les granules d'aconitine dosimétriques sont journellement employés et absorbés par des milliers de malades, nul accident ne s'est jamais produit, certains confrères parmi les adorateurs forcés de la routine, en concluent que ces granules sont inoffensifs, et qu'à l'instar des granules homéopathiques, ils n'agissent que par suggestion.

C'est là une erreur qui pourrait être funeste, et qu'il importe au plus haut point de ne pas laisser accréditer.

Heureusement qu'il suffit de faire écraser entre les dents un seul de ces granules, pour que la saveur âcre et brûlante qu'ils provoquent dans le gosier, viennent convaincre les plus incrédules.

Mais dans la pratique médicale cela ne suffit pas. Il est essentiel, en raison de de l'importance thérapeutique de cet alcaloïde, de bien préciser qu'elles sont les circonstances qui développent son action bienfaisante, et qu'elles sont celles au contraire qui produisent ou favorisent son action toxique.

A cet effet, l'on ne doit pas oublier que l'élimination de l'aconitine doit s'effectuer au fur et à mesure de son absorption, qu'elle se fait principalement par la peau et par l'intestin, et beaucoup moins par les urines.

C'est peut-être pour cela que son administration se prête beaucoup moins à la méthode hypodermique que celle de beaucoup d'autres alcaloïdes, tels que la pilocarpine, la morphine, etc. Du reste, ainsi que l'a fait observer Van Renterghem, cette introduction par la voie hypodermique est toujours plus ou moins douloureuse.

En administrant les granules d'aconitine, l'on devra donc toujours se préoccuper de l'état de l'intestin, ainsi que l'état de la température organique et cutanée, de façon à pouvoir favoriser l'élimination par ces deux voies.

Comme chez les malades en état fébrile,

lorsque le tube digestif a été préalablement nettoyé, l'élimination se fait d'une façon adéquate et régulière, le médecin n'a pas d'accident à redouter, et de fait il ne s'en est jamais produit.

Il n'en est plus dans le même cas de névralgie, lorsque l'on absorbe les granules de suite après le repas, et que l'état de l'intestin ainsi que celui de la température organique sont défavorables.

Aussi est-ce dans ces derniers cas qu'on voit survenir des accidents toxiques d'aconitisme, même avec de petites doses de granules.

Mon très distingué collègue, le Dr Le Grix, en a cité trois exemples frappants, dont un lui était personnel.

A ces trois cas, je dois en joindre un quatrième qui m'est également personnel, et qui est bien de nature à rendre très circonspects tous mes confrères. Ce cas d'imprudence me mit, en effet, à deux doigts du trépas et me fit connaître d'avance ce qu'on éprouve en pareille circonstance.

Je n'avais pourtant absorbé qu'une huitaine de granules, dix au plus, c'est-à-dire quatre à cinq milligrammes seulement.

Voici dans quel but et dans quelles circonstances.

Il y a quatre ans de cela, dans l'hiver de 1897, je fus pris de névralgie du maxillaire supérieur l'après-midi d'un jour où je devais aller passer une soirée très distrayante, moitié concert et moitié danses, dans une maison amie. Ne voulant pas priver mes deux fils et leur mère de cette distraction, j'essayai vers les quatre heures de faire avorter la douleur, en prenant deux fois de suite, à une heure d'intervalle, deux granules d'aconitine. Le douleur persistant sourdement pendant et après le repas, qui fut léger, je pris encore deux autres granules avant de sortir et puis deux autres pendant le concert.